#### UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR

**Ecole Inter-Etats des Sciences** 

et Médecine Vétérinaires (EISMV)



Année 2012

Numéro 5

## ANALYSE DE L'APPROVISIONNEMENT DE LA VILLE DE NIAMEY [NIGER] EN VOLAILLES DE BASSE-COUR

## MEMOIRE DE DIPLOME DE MASTER

#### PRODUCTIONS ANIMALES ET DEVELOPPEMENT DURABLE

Spécialité : Economie et Politiques d'élevage

Présenté et soutenu publiquement le Mercredi 08 Février 2012 à 16 h

Par

#### Ali SEIDOU

Né le 07 Novembre 1978 à Accra (GHANA)

#### **MEMBRES DU JURY**

PRESIDENT: M. Louis Joseph PANGUI

Professeur à l'EISMV de Dakar

MEMBRES: M. Bhen Sikina TOGUEBAYE

Professeur à la FST à l'UCAD

M. Germain J. SAWADOGO

Professeur à l'EISMV de Dakar

M. Hamadé KAGONE

Ingénieur agronome au CORAF

MAITRES DE RECHERCHE : M. Adrien MANKOR

Assistant à l'EISMV de Dakar

M. Chaïbou MAHAMADOU

Enseignant-chercheur à la

FA de Niamey

#### **RESUME**

La présente étude a pour but d'analyser la vente de volailles de basse-cour dans la ville de Niamey (Niger). Pour atteindre cet objectif, une enquête a été réalisée auprès de 29 vendeurs de volailles de basse-cour dans 7 marchés de la ville.

De l'analyse des données, il ressort que les vendeurs de volailles de basse-cour dans la ville de Niamey sont pour la majorité des personnes âgées de l'ethnie Zarma et originaires du département de Loga. La zone de Torodi assure à elle, 40% des approvisionnements de la ville en volailles de basse-cour. En outre, cette étude révèle que ce sont les vendeurs de type II, c'est-à-dire les vendeurs vendant quatre espèces de volailles à savoir le poulet du village, la pintade, le pigeon et le canard, qui sont les plus nombreux. Ils gagnent un excédent mensuel moyen de 688 960 F CFA, ce qui est supérieur à ceux des vendeurs de types I, III et IV dont les excédents mensuels respectifs sont de 508 680 F CFA; 496 700 F CFA et 355 930 F CFA.

En général, la vente de volailles de basse-cour dans la ville de Niamey est une activité rentable, mais il est à noter de nombreuses contraintes à savoir : manque de professionnalisme des vendeurs ; difficultés de transport entraînant la mort des volailles ; stockage groupé des différentes espèces de volailles dans des cages de vente inappropriées et absence de structures de financement.

Mots clés : Vendeurs ; volailles de basse-cour ; excédent ; Niamey

#### **ABSTRACT**

The present study was to investigate the sale of farmyard poultry in the city of Niamey (Niger). To achieve this goal, a survey was conducted from 29 sellers in farmyard poultry in 7 markets in the city.

Analysis of the data, it is clear that vendors in the city of Niamey farmyard poultry are for the majority of elderly ethnicity Zarma and originating in the Department of Loga. Torodi area provides it, 40% of the supply of the city in farmyard poultry. In addition, this study reveals that these are sellers of type II, i.e. the vendors selling four species of poultry: the village chicken, Guinea fowl, pigeon and duck, which are the most numerous. They earn an average monthly surplus of 688 960 F CFA, which is greater than those of types I, III and IV including the monthly surplus respective vendors are of 508 680 F CFA; 496 700 F CFA and 355 930 F CFA.

In General, the sale of farmyard poultry in the city of Niamey is profitable, but note numerous constraints namely: lack of professionalism of sellers; difficulties of resulting transport the dead poultry; bundled storage of different species of poultry in inappropriate sale cages and absence of financing structures.

**Keywords**: sellers; farmyard poultry; surplus; Niamey

### **DEDICACES**

Je dédie ce modeste travail à celui qui a toujours guidé mes pas : ALLAH, le tout miséricordieux, le très miséricordieux

## $\mathcal{E}t$

A Mes adorables parents Séidou SOUNNA et ISSAKA Amína pour tous les efforts consentis pour mon éducation. Qu'ils retrouvent ici le sentiment d'une tâche bien accomplie.

#### REMERCIEMENTS

La rigueur scientifique et les exigences d'un travail de recherche sont souvent au-delà des seules capacités de l'étudiant. Il serait audacieux pour nous d'entrer dans le vif du sujet sans nous acquitter d'une dette de reconnaissance auprès des personnes qui ont contribué à la réalisation de ce modeste travail. Je saisis l'occasion qui m'est offerte, pour exprimer ma profonde reconnaissance à tous ces hommes généreux qui m'ont aidé de près ou de loin à mener et à finaliser ce travail.

#### J'exprime ainsi ma reconnaissance :

- ➤ A la coopération technique belge (CTB) qui a financé mes études de master II.
- A mon superviseur Dr Chaïbou MAHAMADOU, Enseignant chercheur à la faculté d'agronomie de Niamey, dont les conseils et les orientations ont été essentiels pour la réalisation de ce mémoire. A travers lui, je remercie tout le personnel enseignant et le PAT de la dite Faculté.
- ➤ A mon encadreur Dr Adrien MANKOR, Assistant à l'EISMV de Dakar pour tout l'encadrement dont vous m'avez fait bénéficier.
- ➤ Au Dr El Hadji TRAORE, Maître de recherche à l'ISRA pour m'avoir aidé dans la confection des fiches d'enquête et surtout pour ses conseils.
- ➤ Au Dr Hamadé KAGONE, ingénieur agronome au CORAF pour les lectures et la pertinence des corrections apportées à ce mémoire.
- ➤ A tous nos encadreurs de l'EISMV de Dakar.
- Aux vendeurs de volailles de basse-cour de la ville de Niamey qui ont bien voulu répondre à notre questionnaire.
- ➤ A mes camarades et amis pour la convivialité et la chaleur de la vie en communauté dont vous avez fait montre à mon égard.

#### A NOS MAITRES ET JUGES

#### A notre maître et président de jury, Professeur Louis Joseph PANGUI, Directeur de l'EISMV de Dakar

C'est un honneur pour nous de vous avoir comme président du jury malgré vos multiples occupations. Vos qualités d'homme de science et de maître nous laissent admiratifs. Ce travail nous donne l'occasion de bénéficier une fois de plus de vos conseils. Soyez assurés de notre profond respect.

# A notre maître et juge, Monsieur Bhen Sikina TOGUEBAYE, Professeur à la Faculté des sciences et Techniques de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar

Vous nous faites un grand honneur d'avoir accepté de juger ce travail. Vos qualités humaines et professionnelles seront toujours sollicitées. Veuillez trouver ici l'expression de notre profond respect et notre admiration pour votre rigueur scientifique.

### A notre maître et juge, Monsieur Germain Jérôme SAWADOGO, Professeur à l'EISMV de Dakar

Vous nous faites un très grand honneur en acceptant de juger ce modeste travail. Vos qualités scientifiques et pédagogiques nous ont toujours beaucoup marqué. Veuillez trouver ici l'expression de notre respect et profonde gratitude.

## A notre maître, juge et correcteur, Monsieur Hamadé KAGONE, Ingenieur agronome au CORAF

Vous avez acceptez de corriger ce mémoire malgré vos multiples occupations. Votre disponibilité et votre application dans le travail ont suscité à notre niveau beaucoup d'admiration. Veuillez trouver ici le faible témoignage de notre reconnaissance et profond respect.

## A notre maître, juge et directeur de recherche, Monsieur Adrien MANKOR, Assistant à l'EISMV de Dakar

Vous nous avez suivi sans faille tout au long de ce travail. La disponibilité et le sens particulier que vous avez voulu donner à ce travail ont beaucoup contribué à sa valeur scientifique. Merci pour votre simplicité, vos conseils et l'abord facile qui vous caractérisent.

A notre maître, juge et Co-directeur de recherche, Monsieur Chaïbou MAHAMADOU, enseignant chercheur à la faculté d'agronomie de Niamey

Vous nous avez encadrés avec beaucoup de rigueur et d'attention. Votre disponibilité et votre application dans le travail ont suscité à notre niveau beaucoup d'admiration. Veuillez trouver ici le faible témoignage de notre reconnaissance et profond respect.

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau I : Répartition de la consommation d'espèces de volailles de basse-cour par régionpage 4
Tableau II : Répartition des vendeurs de volailles de basse-cour par marchépage 6
Tableau III : Répartition des vendeurs en fonction de leur région d'origine.page 8
Tableau IV : Types de vente de volailles de basse-cour sur les différents marchés
Tableau V : Typologie des vendeurs par rapport au nombre d'espèces de volailles vendues
Tableau VI : Effectif moyen de volailles achetées par convoi selon les types de vendeurs
Tableau VII : Prix d'achat moyen unitaire des espèces de volaillespage 11
Tableau VIII : Effectif moyen de volailles vendues par jour et par mois selon les types de vendeurs
Tableau IX : Prix de vente moyen unitaire des différentes espèces de volailles chez les détaillants et chez les grossistes-détaillantspage 13
Tableau X : Nombre moyen de volailles perdues par convoi selon les types de vendeurs
Tableau XI: Répartition des vendeurs selon les lieux d'approvisionnementpage 15
Tableau XII: Fréquence d'approvisionnement selon les types de vendeurs
Tableau XIII : Estimation du coût lié à l'alimentation et à l'abreuvement des volailles selon les types de vendeurs
Tableau XIV : Charges liées aux pertes des volailles selon les types de vendeurs
Tableau XV : Coût de commercialisation des volailles de basse-cour selon les types de vendeurs

Tableau XVI: Prix d'achat des volailles achetées selon les types de vendeurs page 20
Tableau XVII : Prix de vente des volailles selon les types de vendeurspage 21
Tableau XVIII : Marges brutes et excédents selon les types de vendeurspage 22
Tableau XIX : Analyse de variance des excédents unitaires des vendeurs page 22
Tableau XX : Test de comparaison des excédents unitaires entre les différents types de vendeurs
LISTE DES FIGURES
LISTE DES FIGURES Figure 1 : Volailles dans une cage de vente
Figure 1 : Volailles dans une cage de vente
Figure 1 : Volailles dans une cage de vente
Figure 1 : Volailles dans une cage de vente

## LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

**CD**: Coût Direct

**CUN**: Communauté Urbaine de Niamey

E: Excédent

**FAO**: Food and Agriculture Organization

**F CFA**: Franc de la Communauté Financière Africaine

**H5N1:** Hémagglutinine5, Neuraminidase1

**MB**: Marge Brute

**Pvente**: Prix de vente

**Pachat**: Prix d'achat

**RGAC**: Recensement Général de l'Agriculture et du Cheptel

**SMIG**: Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti

## TABLE DES MATIERES

RESUMEi
ABSTRACTii
DEDICACESiii
REMERCIEMENTSiv
A NOS MAITRES ET JUGESv
LISTE DES TABLEAUXvi
LISTE DES FIGURESvii
LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONSviii
Introduction générale
Chapitre 1: Espèces et races de volailles de basse-cour
1-1 Espèces de volailles de basse-cour élevées en milieu rural
1-2 Races de volailles de basse-cour élevées en milieu rural
1-2-1 Poule locale
1-2-2 Pintade
1-2-3 Canard
1-2-4 Oie
1-2-5 Pigeon
1-2-6 Dindon
Chapitre 2 : Systèmes avicoles et consommation de la volaille de basse-cour au Niger 3
2-1 Systèmes avicoles au Niger
2-1-1 Elevage traditionnel ou de basse-cour
2-1-2 Elevage moderne ou semi industriel
2-2 Consommation de la volaille de basse-cour au Niger
Chapitre 3 : Matériel et méthodes
3-1 Zone et période d'étude
3-2 Population de l'étude
3-3 Choix des marchés et constitution de l'échantillon
3-5 Données et leurs sources 6
3-4-1 Les sources secondaires 6
3-4-2 Les sources primaires
3-5 Traitement des données

Chapitre 4 : Résultats et discussion
4-1-1 Caractéristiques sociales des vendeurs de volailles
4-1-1-1 Structure des vendeurs en fonction de l'ethnie, de l'origine et du sexe
4-1-3 Transactions commerciales
4-1-3-1 Effectif de volailles de basse-cour achetés et leur prix unitaire
4-1-3-2 Effectif moyen de volailles vendues et le prix unitaire moyen de vente
4-1-3-3 Moyen et coût de transport
4-1-3-4 Nombre de mortalité au cours du convoi
4-1-3-5 Zones d'approvisionnement
4-1-3-6 Fréquence d'approvisionnement
4-1-4 Comptes de résultat des vendeurs de volailles de basse cour
4-1-4-1 Charges liées à la commercialisation des volailles de basse-cour
4-1-4-1-2 Frais de gardiennage et les taxes de marché
4-1-4-1-4 Coûts salarial et de commercialisation des vendeurs
4-1-4-2 Prix d'achat et de vente des volailles par types de vendeurs
4-1-4-3 Calcul de la marge brute et de l'excédent de chaque vendeur de volailles de basse-cour 22
4-2 Discussion 23
4-2-1 Caractéristiques sociales des vendeurs
4-2-2 Zones d'approvisionnement des vendeurs
4-2-3 Typologie des vendeurs
4-2-4 Marges brutes et excédents des vendeurs
Conclusion générale
Recommandations
Références bibliographiques
Annexe Erreur ! Signet non défini.

## Introduction générale

Au Niger, le secteur avicole est prédominé par l'aviculture traditionnelle. Cette dernière contribue pour l'essentiel à l'approvisionnement des centres urbains et aussi à la sécurité alimentaire de la population par la fourniture des protéines animales de qualité (MOPATE et IDRISS, 2001). Elle est pratiquée par presque toute la population rurale et contribue de ce fait à la lutte contre la pauvreté.

Selon la FAO (2005), la vente ou la commercialisation des volailles dans beaucoup de régions des pays en voie de développement est dominée parfois par des groupes ethniques comme les Frafra à Accra; Wolof à Dakar (TENO, 2010)

A Niamey, capitale du Niger, ainsi que dans tous les autres centres urbains, la vente ou la commercialisation des volailles de basse-cour est pratiquée de façon informelle. Avec un effectif de 12 millions de têtes de volailles, ce secteur traditionnel fournit la plus grande part des volailles consommées dans les centres urbains. Cependant, malgré l'enjeu économique que cela représente, les questions relatives à la quantité de volailles drainées vers les centres villes ; aux acteurs impliqués dans ce commerce et à sa rentabilité se posent.

Face à l'importance économique de ce secteur, il a été jugé nécessaire de connaître les avantages et la plus value liés à cette activité. Cette étude est une contribution à la détermination de la rentabilité de la vente de volailles de bassecour dans la ville de Niamey. Il s'agit pour nous d'avoir une meilleure compréhension de l'offre des volailles, d'évaluer les coûts supportés par les vendeurs et les excédents qu'ils en tirent.

L'objectif principal de ce travail est d'analyser la vente des volailles de bassecour dans la ville de Niamey.

Trois objectifs spécifiques sont poursuivis pour atteindre cet objectif principal:

- déterminer les caractéristiques sociales des vendeurs de volailles de basse cour :
- analyser l'offre en volailles de basse-cour ;
- établir le compte de résultats pour les vendeurs de volailles.

Le présent document s'articule autour de quatre chapitres. Le premier est relatif à la présentation des espèces et race de volailles de basse-cour élevées en milieu rural. Le second est consacré au système avicole du Niger et à la consommation de volailles de basse-cour. Le troisième chapitre décrira le matériel et les méthodes utilisés pour l'étude. Enfin, dans le quatrième chapitre seront présentés les résultats et discussion.

## Chapitre 1: Espèces et races de volailles de basse-cour

## 1-1 Espèces de volailles de basse-cour élevées en milieu rural

Plusieurs espèces de volailles sont utilisées dans le monde au niveau des exploitations familiales. Sous les tropiques, les plus importantes sont : la poule, la pintade, le canard, le pigeon, la dinde et l'oie. Les souches locales sont utilisées, mais la plupart d'entre elles ne sont pas autochtones. C'est ainsi que la poule est originaire d'Asie du Sud-Est, la pintade d'Afrique Occidentale, le canard de Barbarie d'Amérique du Sud, le pigeon d'Europe, le dindon d'Amérique latine, le canard commun d'Europe et l'oie d'Asie (FAO, 2004).

Au Niger les six espèces de volailles sont élevées en basse-cour en système traditionnel. Le poulet local représente l'espèce la plus élevée (55 % du cheptel aviaire), suivi de la pintade (26%) et le pigeon (12,26 %). Le canard occupe la quatrième place avec 3,5 %, ensuite viennent l'oie et le dindon qui représentent à eux deux 0,04 % du cheptel aviaire total du Niger (RGAC, 2008).

## 1-2 Races de volailles de basse-cour élevées en milieu rural

#### 1-2-1 Poule locale

De nos jours, les volailles rurales locales sont le résultat de siècles de croisements avec des races exotiques et de sélection conduite au hasard à l'intérieur du troupeau. Il est impossible de standardiser les caractéristiques et les performances productives des poules locales (KANE, 1990).

Il n'existe pas de listes exhaustives des races de poules utilisées par les petits exploitants familiaux ruraux ; mais il existe une information considérable sur les populations autochtones de diverses régions (FAO, 2004).

Au Niger, on ne peut parler de races locales de poulets nigériens. Cependant, dans l'Ouest du pays, les Zarma appellent la race Kolonto comme une race locale dont la caractéristique dominante est la grande taille. Au Sénégal, on a la poule commune ou poule domestique *Gallus gallus* appelée encore poule de brousse qui est une race locale de petite taille, avec un bec court et solide (PAGOT, 1983).

#### 1-2-2 Pintade

La pintade est originaire de l'Afrique de l'Ouest (SMITH, 1990). Il existe cinq variétés de pintades domestiques : la pintade perlée, la pintade blanche, la pintade chamoisée, la pintade lilas et la pintade violette. La Perle est de loin la plus commune, elle possède un plumage violacée parsemé régulièrement de taches blanches. La Blanche a un plumage entièrement blanc mais des marques rondes apparaissent sur un fond de nuance différente ; la chamoisée est tachetée sur un fond blanc crème tirant sur le café au niveau des ailes ; la lilas a une robe gris bleu très clair tandis que la violette présente un plumage uniforme violet très foncé, presque noir. Mâle et femelle diffèrent si peu en apparence, tant en ce qui concerne le plumage que le poids (LE COZ-DOUIN, 1992).

#### **1-2-3 Canard**

Le canard présente plusieurs avantages par rapport aux autres volailles, en particulier sa résistance aux maladies. En aviculture familiale, deux races de canards sont généralement utilisées : la race pour la production de viande comme l'Aylesbury, le Pékin et le Rouen ; la race pour la production d'œufs à savoir le Khaki Campbell (SMITH, SAUVEUR et CARVEILLE, 1990).

#### 1-2-4 Oie

Il y a au moins neuf races d'oies domestiques connues. Parmi celles-ci, ce sont les races chinoises et africaines qui rendent mieux sous les tropiques.

Les races africaines ont une protubérance noire sur la tête, le bec noir, la tête brun clair, les ailes et le cou brun cendré, elles sont bonnes pondeuses. Quant aux chinoises, il y a deux variétés, les brunes et les blanches ; elles sont aussi bonnes pondeuses et plus petites (Anonyme, 2003).

#### **1-2-5 Pigeon**

Dans certains pays, les pigeons ne sont consommés que pour des objectifs rituels. Les pigeons locaux sont spécifiques aux différentes régions tropicales. Il existe cinq races africaines, dont trois pour le Tchad (FAO, 2004).

#### 1-2-6 **Dindon**

L'élevage du dindon existe depuis de nombreuses années en Afrique tropicale. Les oiseaux proviennent d'importations (PAGOT et *al*, 1973). Les races élevées par les producteurs ruraux sont : le bronzé d'Amérique ou dinde Mammouth avec un grand format, les dindons noirs de France avec un plumage noir plus fin que le bonzé d'Amérique, le Rouge des Ardennes et le Blanc de Beltsville (CASTAING, 1979).

# Chapitre 2 : Systèmes avicoles et consommation de la volaille de basse-cour au Niger

## 2-1 Systèmes avicoles au Niger

Au Niger, il existe deux types d'élevage de volailles : élevage traditionnel ou de basse-cour et élevage moderne ou semi industriel.

## 2-1-1 Elevage traditionnel ou de basse-cour

L'élevage traditionnel ou de basse-cour est le plus prédominant au Niger. Il concerne 11 855 246 têtes de volailles soit 97,2% du cheptel national. La zone de prédominance des volailles traditionnelles est la région de Zinder avec 3,6 millions de sujets. Sur le territoire national, le poulet du village et la pintade sont les espèces les plus élevées (RGAC, 2008).

Ce type d'élevage joue un rôle important dans les systèmes de production agricole. En effet, la volaille est utilisée comme source de cash pour l'achat des produits de première nécessité, des semences et même pour le paiement d'impôt (Idi, 1996).

L'aviculture traditionnelle est une activité familiale qui joue un rôle important dans la réduction de la pauvreté des ménages ruraux vulnérables (FAO, 2004).

#### 2-1-2 Elevage moderne ou semi industriel

L'aviculture moderne au Niger regroupe :

- Les Centres avicoles sous gestion de l'Etat ;
- > Les fermes avicoles privées
- Les centres avicoles sous gestion de l'Etat :

Toutes les tentatives de modernisation de l'aviculture au Niger sous l'égide de l'Etat se sont soldées par un échec. Le schéma de modernisation était le suivant :

- o le Centre Avicole de Goudel (créé en 1967) (MOUSSA, 1994) : Il devrait se spécialiser dans la production de poussins d'un jour, mais n'a jamais pu jouer ce rôle. Ce Centre avicole a été privatisé par l'Etat et redevenu fonctionnel en janvier 2008 avec au démarrage 23 000 pondeuses.
- O Trois stations avicoles créées à l'intérieur du pays : Mirriah (en 1957) ; Maradi (en 1962) et Dosso (en 1982), qui devraient favoriser l'émergence d'aviculteurs privés à l'intérieur du pays et le développement de l'aviculture traditionnelle.
- Les fermes avicoles privées : leur nombre a beaucoup diminué du fait de l'incidence de la grippe aviaire à H5N1. En 2005, on dénombrait 67 fermes. Ce chiffre est descendu et actuellement on compte moins d'une vingtaine pour des exploitations avicoles privées qui comporte un effectif variant de 100 à 23 000 sujets (BOUKARI, 2010).

## 2-2 Consommation de la volaille de basse-cour au Niger

Le tableau ci-dessous fait ressortir la consommation régionale par espèces de volailles de basse-cour au Niger.

Tableau I : Répartition de la consommation d'espèces de volailles de basse-cour par région

Régions	Poulet	Pintade	Canard	Oie	Pigeon	Dindon
Agadez	0	23 712	1 535	0	57 662	0
Diffa	182 431	4 217	1 978	40	14 934	0
Dosso	1 118 726	452 852	27 500	234	146 365	101
Maradi	1 356 837	282 706	51 432	1 035	110 976	1 172
Niamey	256 636	42 321	456	0	23 780	0
Tahoua	1 253 210	184 661	6 844	567	92 732	0
Tillabéry	620 992	98 406	4 689	161	47 051	0
Zinder	1 916 655	298 947	43 807	1 553	321 945	4 486
Total	6 705 487	1 387 822	138 242	3 590	815 444	5 759

Source: RGAC, 2008

En nombre de têtes, la consommation du poulet représente 74%, la pintade 15,30% et le pigeon 9%.

La région de Zinder est la première région en matière de consommation de poulets, d'oies, de pigeons et de dindons. Pour la pintade c'est la région de Dosso qui surclasse toutes les autres régions.

## Chapitre 3 : Matériel et méthodes

#### 3-1 Zone et période d'étude

L'étude a été réalisée de Juillet à Septembre 2011 dans la communauté urbaine de Niamey (CUN), capitale politique du Niger située dans la partie Ouest du pays entre 13°30,832' de l'altitude Nord et 002°06,532' de longitude Ouest.

## 3-2 Population de l'étude

La population de cette étude est constituée de tous les vendeurs de volailles de basse-cour qui interviennent sur les différents marchés de la ville de Niamey. Pour conduire la présente étude, les vendeurs de volailles de basse-cour installés sur les différents marchés de la ville de Niamey ont été ciblés.

#### 3-3 Choix des marchés et constitution de l'échantillon

Une liste des marchés où les habitants de Niamey s'approvisionnent en volailles de basse-cour est établie sur la base de la liste des marchés de volailles de Niamey contenue dans le rapport de la FAO (2009) sur le secteur avicole-Niger. Une fois ces marchés repérés, pour obtenir le nombre de vendeurs de volailles de basse-cour par marché, un comptage des cages de vente est fait au début de chaque enquête. Le nombre de vendeurs est égal au nombre de cages de vente (Figure 1). Plusieurs cages de vente appartenant à un même vendeur sont comptées pour unité.



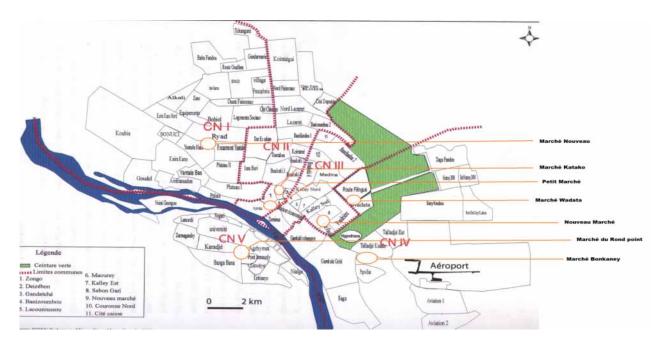
Source: ALI, 2011

Figure 1 : Volailles dans une cage de vente

L'enquête a été réalisée auprès d'un échantillon de 29 vendeurs repartis sur 7 marchés de la ville de Niamey (tableau II). Le choix du nombre de vendeurs s'est fait de façon aléatoire. Il était impossible de définir le nombre de vendeurs à enquêter. En effet, les vendeurs n'étaient pas disposés à nous accorder un temps d'entretien et même certains d'entre eux nous donnaient des chiffres inexacts concernant le nombre de volailles achetées et vendues.

Tableau II : Répartition des vendeurs par marché

Communes	Marchés	Nombre de vendeurs	Nombre de
			vendeurs enquêtés
Commune I	Marché Nouveau	20	6
	Marché Katako	8	2
<b>Commune II</b>	Petit Marché	10	3
<b>Commune III</b>	Nouveau Marché	10	3
<b>Commune IV</b>	Marché Wadata	20	6
	Marché Bonkaney	10	3
<b>Commune V</b>	Marché de la Rive	20	6
	droite		
Total	7	98	29



Source : SEIDOU Boubacar, modifiée

Figure 2: Carte de la communauté urbaine de Niamey avec les différents marchés.

#### 3-5 Données et leurs sources

Les données qui ont permis de réaliser cette étude ont été générées à partir de deux sources : les sources secondaires et les sources primaires.

#### 3-4-1 Les sources secondaires

Les sources secondaires qui ont été consultées pour la réalisation de cette étude sont constituées des résultats de la recherche bibliographique. Elles ont permis d'avoir une idée sur les différentes espèces de volailles de basse-cour élevées en zones rurales ; sur les systèmes avicoles au Niger, et enfin d'avoir des connaissances sur le commerce de ces volailles dans certains pays africains.

#### 3-4-2 Les sources primaires

Les sources primaires qui ont aidé à réaliser la présente étude sont les enquêtes. Ces enquêtes ont été effectuées à l'aide de questionnaires (voir questionnaire en annexe).

Les données obtenues à partir de ces sources portent sur l'identification du marché et de l'enquêté; les caractéristiques sociales des vendeurs de volailles; la typologie des vendeurs; les transactions commerciales; le compte de résultat des vendeurs.

#### 3-5 Traitement des données

Les données collectées ont été dépouillées manuellement. Elles ont été ensuite classées, codifiées et introduites dans le logiciel SPSS pour être traitées.

La marge brute (MB) et l'excédent (E) sont utilisés comme des indicateurs de rentabilités et ont été calculés de la manière suivante :

La marge brute est égale à la différence entre le prix de vente et le prix d'achat (MB = PVente – Pachat) des volailles.

L'excédent des vendeurs est égal à la marge brute moins les charges directes ou coûts directs (E = MB - CD) (DUTEURTRE et al, 2000).

L'ANOVA à un facteur au seuil de 5% a été utilisée. Lorsqu'il y a une différence significative, le test de Student-Newman-Keuils au seuil de 5% est utilisé pour comparer les moyennes.

Les données ainsi traités ont fourni une base d'analyse. Les résultats sont ensuite présentés et discutés dans le chapitre 4.

## Chapitre 4 : Résultats et discussion

Dans ce chapitre, sont présentés et discutés les résultats des données traitées.

#### 4-1 Présentation des résultats

Cette section présente les résultats obtenus après analyse des données. Il sera articulé suivant les points ci-après :

- Caractéristiques sociales des vendeurs de volaille ;
- Typologie des vendeurs ;
- Transactions commerciales;
- Compte de résultat des vendeurs de volailles de basse-cour.

## 4-1-1 Caractéristiques sociales des vendeurs de volailles

Les principales caractéristiques sociales retenues dans cette étude pour les vendeurs de volailles de basse-cour sont : le sexe, l'âge, l'ethnie, l'origine, le niveau d'instruction, la situation matrimoniale, et la description et l'organisation des vendeurs.

## 4-1-1-1 Structure des vendeurs en fonction de l'ethnie, de l'origine et du sexe

Les vendeurs de notre échantillon sont majoritairement de l'ethnie Zarma soit 80% des enquêtés, ensuite on note les Sorraï et les Haoussa qui sont faiblement représentés soit respectivement 12% et 8% (figure 3).

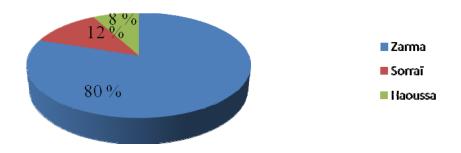


Figure 3: Répartition des vendeurs en fonction de l'ethnie

Les vendeurs de volailles de basse-cour sont pour l'essentiel originaires du département de Loga soit 82,76% de notre échantillon. Ensuite viennent les originaires des départements de Filingué (3,45%), de Kokorou (3,45%), de Larba-bino (3,45), et enfin une partie des vendeurs soit 3,45% viennent du Mali (tableau III). Tous les commerçants (100%) enquêtés sont des hommes.

Tableau III : Répartition des vendeurs en fonction de leur région d'origine.

Origine	<b>Effectif</b>	Pourcentage
Loga	24	82,76
Filingué	2	6,90
Kokorou	1	3,45
Larba-bino	1	3,45
Mali	1	3,45
Total	29	100

## **4-1-1-2** Age et situation matrimoniale

Les vendeurs enquêtés ont un âge moyen de 44 ans. L'âge minimum rencontré est de 25 ans, contre un maximum de 67 ans. Pour ce qui est du statut matrimonial, les vendeurs de notre échantillon sont tous des mariés.

#### 4-1-1-3 Niveau d'instruction

Pour le niveau d'instruction, les 52% des vendeurs n'ont jamais fréquenté l'école contre 48 % qui sont instruits dont 20 % dans le primaire, 8 % dans le secondaire et 20 % qui ont fait l'école coranique (figure 4).

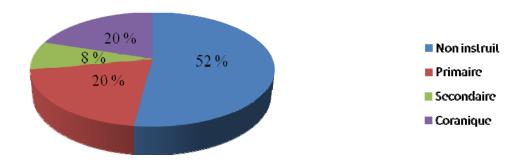


Figure 4 : Répartition des vendeurs en fonction du niveau d'instruction

## 4-1-1-4 Description et organisation des vendeurs de volailles de basse-cour

Pour la totalité des personnes enquêtées (100%), la commercialisation de volailles de basse constitue l'activité principale. En ce qui concerne la gestion, 100 % des enquêtés affirment travailler pour leur propre compte.

Les détaillants représentent 68,97% de notre échantillon contre 31,03% qui sont des grossistes-détaillants (tableau IV). Sur les marchés de la capitale, 56% des vendeurs de volailles ne sont pas organisés contre 44% qui affirment être organisés en groupe avec à la tête un délégué (figure 5).

Tableau IV: Types de vente de volailles de basse-cour sur les différents marchés de Niamey

type de vente	Nombre de vendeurs	Pourcentage
Détails	20	68,97
Gros et détails	9	31,03
Total	29	100

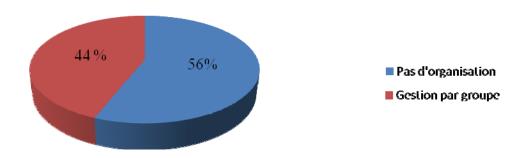


Figure 5 : Organisation des vendeurs sur les différents marchés de Niamey

## 4-1-2 Typologie des vendeurs basée sur le nombre d'espèces de volailles vendues

L'analyse du nombre d'espèces de volailles vendues a permis de classer les vendeurs de l'échantillon enquêté par type ou groupe de vendeurs. Les vendeurs sont ainsi repartis en quatre types ou groupes de vendeurs. Les vendeurs de type II sont majoritaires et représentent 44% de l'échantillon enquêté, ensuite viennent les vendeurs de type IV (28%) et enfin les vendeurs de types III et I qui sont faiblement représentés (tableau V).

Tableau V: Typologie des vendeurs par rapport au nombre d'espèces de volailles vendues

Nombre d'espèces vendues	Espèces vendues	Types de vendeurs	Pourcentage
Deux	Poulet du village, pintade	I	12
Quatre	Poulet du village, pintade, canard et pigeon	II	44
Cinq	Poulet du village, pintade, canard, pigeon et oie	III	16
Six	Poulet du village, pintade, canard, pigeon, oie et dindon	IV	28

Les vendeurs de type I sont ceux qui vendent deux espèces de volailles qui sont le poulet du village et la pintade ; les types II vendent quatre espèces de volailles à savoir le poulet du village, la pintade, le canard et le pigeon ; les types III vendent cinq espèces qui sont le poulet du village, la pintade, le canard, le pigeon et l'oie ; enfin les types IV vendent six espèces : le poulet du village, la pintade, le canard, le pigeon, l'oie et le dindon (tableau V).

#### **4-1-3 Transactions commerciales**

## 4-1-3-1 Effectif de volailles de basse-cour achetés et leur prix unitaire

Les vendeurs de types IV achètent par ravitaillement l'effectif le plus élevé de volailles de basse-cour soit 811 volailles, suivi des vendeurs de type II qui achètent 531 volailles par ravitaillement et enfin les vendeurs de types I et III qui en achètent respectivement 491 et 494 (tableau VI).

Tableau VI : Effectif moyen de volailles achetées par convoi selon les types de vendeurs

Types de vendeurs	Espèces achetées	Nombre par ravitaillement	Effectif total de volailles	
I	Poulet du village	333	- - 491	
1	Pintade	158	- 491	
	Poulet du village	215		
II	Pintade	158	- - 531	
11	Canard	30		
	Pigeon	128	_	
	Poulet du village	258	-	
	Pintade	115	_	
III	Canard	16	494	
	Pigeon	98	_	
	Oie	7		
IV	Poulet du village	350		
	Pintade	217	<del>_</del>	
	Canard	47	- - 811	
	Pigeon	178	- 011	
	Oie	9	_	
	Dindon	10		

Les prix unitaires moyens auxquels les vendeurs achètent les différentes espèces de volailles de basse-cour sont indiqués dans le tableau VII.

Tableau VII : Prix d'achat moyen unitaire des différentes espèces de volaille

Espèces de volailles	Prix d'achat unitaire moyen en F CFA
Poulet du village	$1\ 600 \pm 242$
Pintade	$2\ 600 \pm 323$
Canard	$2\ 300 \pm 457$
Pigeon	$370 \pm 78$
Oie	$28\ 800 \pm 18\ 076$
Dindon	$37\ 500 \pm 4\ 330$

Les volatiles de grands formats à savoir le dindon et l'oie sont achetés aux prix moyens respectifs de 37 500 F CFA et 28 800 F CFA. Quant aux volatiles de petits formats dont le poulet du village, la pintade, le canard et le pigeon ; ils sont achetés aux prix moyens respectifs de 1 600 F CFA , 2 600 F CFA , 2 300 F CFA et 370 F CFA (tableau VII).

## 4-1-3-2 Effectif moyen de volailles vendues et le prix unitaire moyen de vente

Les vendeurs de type IV vendent l'effectif de volailles élevé soit 5 940 volailles par mois. Ensuite viennent les vendeurs de III et II qui vendent par mois respectivement 3 840 volailles et 3 780 volailles et enfin les vendeurs de types I qui vendent par mois et en moyenne 3 480 volailles (tableau VIII).

Tableau VIII: Effectif moyen de volailles vendues par mois selon les types de vendeurs

Type de vendeurs	Espèces vendues	Quantité moyenne vendue par jour et par espèce	Effectif moyen vendu par jour	Quantité moyenne vendue par mois
I	Poulet du village	80	116	3480
	Pintade	36		
	Poulet du village	52	_	
II	Pintade	40	126	3780
	Canard	6		
	Pigeon	28		
	Poulet du village	68		
III	Pintade	30	- - 128	3840
111	Canard	4	120	
	Pigeon	25	_	
	Oie	1	_	
	Poulet du village	89		
IV	Pintade	57	<u> </u>	
	Canard	8	198	5940
	Pigeon	40		
	Oie	2	_	
	Dindon	2		

Quant aux prix unitaires moyens de vente de chaque espèce de volailles, ils varient selon les catégories de vendeurs. Chez Les détaillants, le poulet du village ; la pintade ; le canard ; le pigeon ; l'oie et le dindon sont cédés aux prix unitaires moyens respectifs de 2 150 FCFA  $\pm$  318 F CFA , 3 100 F CFA  $\pm$  365 F CFA, 3 400 FCFA  $\pm$  496 F CFA, 525 F CFA  $\pm$  72 F CFA , 29250 FCFA  $\pm$  18 542 F CFA et 40 000 FCFA  $\pm$  24 523 F CFA (tableau IX).

Les grossistes-détaillants cèdent quant à eux le poulet du village au prix moyen de 1 900 FCFA  $\pm$  152 F CFA, la pintade à 2 850 F CFA  $\pm$  256 F CFA, le canard à 3 150 FCFA  $\pm$  290 F CFA, l'oie et le dindon aux prix respectifs de 27 750 FCFA  $\pm$  15 865 F CFA et 37 500 FCFA  $\pm$  17 895 F CFA (tableau IX).

Tableau IX: Prix de vente moyen unitaire des espèces de volailles chez les détaillants et chez les grossistes-détaillants

Espèces de volailles	Prix unitaire moyen de vente des détaillants (F CFA)	Prix unitaire moyen de vente des grossistes- détaillants (F CFA)	
Poulet du village	$2150 \pm 318$	$1900 \pm 152$	
Pintade	$3100 \pm 365$	$2850 \pm 256$	
Canard	$3400 \pm 496$	$3150 \pm 290$	
Pigeon	$525 \pm 72$	$425 \pm 75$	
Oie	$29250 \pm 18542$	$27750 \pm 15865$	
Dindon	$40000 \pm 24523$	$37500 \pm 17895$	

## 4-1-3-3 Moyen et coût de transport

Pour le moyen de transport, 100% des vendeurs affirment emprunter le transport en commun appelé << dix neuf places>> (figure 6) pour se ravitailler et acheminer les volailles vers les différents marchés de la ville de Niamey.



Source: Ali, 2011

Figure 6 : Moyen de transport des volailles de basse-cour

Le coût du transport varie selon les lieux et les distances d'approvisionnement. Les vendeurs allouent en moyenne 12 500 F CFA par ravitaillement. Le coût maximum alloué pour le transport est de 30 000 F CFA et le minimum est 1 600 F CFA.

#### 4-1-3-4 Nombre de mortalité au cours du convoi

Le Transport des volailles entraîne souvent des morts. Les vendeurs de types IV II perdent le grand nombre de volailles par convoi soit respectivement 26 volailles et 20 volailles. Quant aux vendeurs de types I et II, ils en perdent en moyenne et respectivement 17 et 14 par convoi (tableau X).

Tableau X : Nombre moyen de volailles perdues par convoi selon les types de vendeurs

Types de vendeurs	Espèces achetées	Nombre moyen de mort par espèce et par approvisionnement	Total par approvisionnement
I	Poulet du village	13	17
	Pintade	4	_
	Poulet du village	9	_
II	Pintade	5	20
	Canard	2	_
	Pigeon	4	
	Poulet du village	7	
TTT	Pintade	3	- 1 <i>/</i> l
III	Canard	1	- 14
	Pigeon	2	_
-	Oie	1	_
	Poulet du village	11	•
	Pintade	6	_
IV	Canard	3	26
	Pigeon	5	_
	Oie	1	_
	Dindon	0	

## 4-1-3-5 Zones d'approvisionnement

L'essentiel des volailles de basse-cour vendues sur les marchés de la ville de Niamey provient de la zone de Torodi soit 40% des approvisionnements. On note ensuite quelques apports en provenance de Balé Yara (20%), de Kobadjé (16%), de Youri (12%), de Tera (8%) et de Hamdalaï (4%) (tableau IX).

Tableau XI: Répartition des commerçants selon les lieux de ravitaillement

Zones	Pourcentage de commerçants (%)
Torodi	40
Balé yara	20
Kobadjé	16
Youri	12
Tera	8
Hamdalaï	4

## 4-1-3-6 Fréquence d'approvisionnement

Hormis les vendeurs de type I chez qui la forte fréquence d'approvisionnement (100%) tourne autour de deux fois par semaine. Chez les autres types de vendeurs la forte fréquence d'approvisionnement tourne autour de deux à trois fois par semaine. Elle est de 63,6% chez les vendeurs de type II, de 100% chez ceux de type III et enfin de 75 % chez les vendeurs de types IV (tableau XII).

Tableau XII : Fréquence d'approvisionnement selon les types de vendeurs

Types de vendeurs	Fréquences de ravitaillement	Pourcentage
I	Deux fois par semaine	100
	Deux à trois fois par semaine	63,6
II	Une fois par semaine	9,1
	Six fois par semaine	18,2
	Tous les jours	9,1
III	Deux à trois fois par semaine	100
IV	Deux à trois fois par semaine	75
	Quatre fois par semaine	25

## 4-1-4 Compte de résultat des vendeurs de volailles de basse-cour

Cette section est consacrée à l'estimation des charges directes supportées par les vendeurs, des prix d'achat et de vente des volailles, de la marge brute et de l'excédent tirés de la vente des volailles de basse-cour.

Ce calcul des charges est fait sur la base des hypothèses posées à partir des résultats de l'analyse des données recueillies.

- La fréquence d'approvisionnement des vendeurs est en moyenne deux fois par semaine soit huit fois par mois ;
- Le coût du transport moyen est de 12 500 F CFA par approvisionnement pour tous les types de vendeurs ;
- Toutes les espèces de volailles se vendent en détail.

## 4-1-4-1 Charges liées à la commercialisation des volailles de bassecour

En plus des coûts de transport, les vendeurs de volailles de basse-cour supportent d'autres charges à savoir le coût de l'alimentation et de l'abreuvement des volailles, les taxes de marché, les frais de gardiennage, le coût de leur salaire mensuel et les pertes liées à la mortalité des volailles.

#### 4-1-4-1-1 Coût de l'alimentation et de l'abreuvement

Pour l'alimentation et l'abreuvement, les vendeurs de type IV supportent le plus grand coût soit par mois et en moyenne 112 500 F CFA contre ceux de types I ; II et III qui dépensent respectivement en moyenne 33 000 F CFA ; 42 000 F CFA et 29 000 F CFA par mois (tableau XIII ).

Tableau XIII : Estimation du coût lié à l'alimentation et à l'abreuvement des volailles selon le type de vendeurs

Types de vendeurs	Coût alimentation et abreuvement par jour	Coût alimentation et abreuvement par mois (30 jours)
I	1 100	33 000
II	1 400	42 000
III	975	29 250
IV	3 750	112 500

#### 4-1-4-1-2 Frais de gardiennage et les taxes de marché

Pour surveiller les cages de vente et les volailles la nuit, les vendeurs dépensent en moyenne et par mois 7 100 F CFA pour le gardiennage.

Pour les taxes de marché et autres charges, le coût mensuel est en moyenne de 30 000 F CFA.

## 4-1-4-1-3 Charges liées à la mortalité des volailles lors du transport

Les coûts liés à la perte des volailles sont à la charge des vendeurs. Les vendeurs de types IV et III supportent des charges mensuelles liées à la mortalité élevées soit respectivement 486 000 F CFA et 406 720 F CFA par rapport aux vendeurs de types II et I qui supportent des charges de mortalité respectifs de 267 840 F CFA et 249 600 F CFA par mois (tableau XIV).

Tableau XIV: Charges liées aux pertes des volailles selon les types de vendeurs

Types de vendeurs	Espèces mortes par approvisionnement	Coût lié à la mortalité	Total par espèces (F CFA)	Total par Convoi (F CFA)	Perte totale par mois (F CFA)	
I	Poulet du village	13*1 600	20 800	31 200	249 600	
	Pintade	4*2 600	10 400	31 200	247 000	
	Poulet du village	9*1 600	14 400	_		
II	Pintade	5*2 600	13 000	33 480	267 840	
11	Canard	2*2 300	4 600			
	Pigeon	4*370	1 480			
	Poulet du village	7*1 600	11 200	_		
	Pintade	3*2 600	7 800			
III	Canard	1*2 300	*2 300 2 300 50		406 720	
	Pigeon	2*370	740			
	Oie	1*28 800	28 800			
	Poulet du village	11*1 600	17 600			
IV -	Pintade	6*2 600	5 600	_	486 000	
	Canard	3*2 300	6 900	60 750		
1 4	Pigeon	5*370	1 850	00 / 30	400 000	
	Oie	1*28 800	28 800			
	Dindon	0*37 500	0			

#### 4-1-4-1-4 Coûts salarial et de commercialisation des vendeurs

Le calcul des charges horaires pour l'estimation du coût salarial des vendeurs s'est fait sur la base du salaire horaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG) qui est fixé au taux unique de 163,54 F CFA/heure sur toute l'étendue du territoire nigérien (décret n° 2006-58/PRN/MFP/T du 08 mars 2006-Article 1<sup>er</sup>).

Les vendeurs de volailles de basse-cour passent en moyenne 13h de temps par jour dans l'activité. Le coût moyen salarial des vendeurs est évalué à : 163,54 f/heure \*13 heures/jour\*30 jours = 63 780 F CFA.

Le coût de commercialisation des volailles de basse-cour s'élève en moyenne et par mois à 483 520 F CFA chez les vendeurs de type I; à 510 760 F CFA chez les vendeurs de type II et à 636 890 F CFA et 799 420 F CFA respectivement chez les vendeurs de types III et IV (tableau XV).

Tableau XV : Coût de commercialisation des volailles de basse cour selon les

types de vendeurs

Types de vendeurs	Types de charges	Montant mensuel (F CFA)
	Taxe de marché	30 000
	Coût du transport	100 000
	Gardiennage	7 140
I	Pertes liées aux mortalités	249 600
	alimentation et abreuvement	33 000
	Coût salarial	63 780
charges directes (CD)		483 520
<u> </u>	Taxe de marché	30 000
	Coût du transport	100 000
II	Gardiennage	7 140
	Pertes liées aux mortalités	267 840
	Alimentation et abreuvement	42 000
	Coût salarial	63 780
charges directes (CD)		510 760
enarges un cottes (CD)	Taxe de marché	30 000
	Coût du transport	100000
	Gardiennage	7140
III	Pertes liées aux mortalités	406720
	Alimentation et abreuvement	29 250
	Coût salarial	63780
charges directes (CD)		636 890
	Taxe de marché	30000
	Coût du transport	100000
	Gardiennage	7140
IV	Pertes liées aux mortalités	486000
	Alimentation et abreuvement	112 500
	Coût salarial	63780
	Coul Salariai	05700

#### 4-1-4-2 Prix d'achat et de vente des volailles par types de vendeurs

Pour le prix d'achat des volailles, les vendeurs de type I allouent en moyenne et par mois 7 548 800 F FCA, ceux de type II en allouent 6 969 280 F CFA, ceux de types III et IV allouent respectivement 7 891 680 F CFA et 15 458 880 F CFA par mois (tableau XVI).

Quant au prix de vente mensuel par types de vendeurs, il s'élève en moyenne à 8 508 000 F CFA pour les vendeurs de type I, à 8 127 000 F CFA pour les vendeurs de types II, à 8 855 250 F CFA et 16 642 500 F CFA respectivement pour les vendeurs de types III et IV (tableau XVII).

Tableau XVI : Prix d'achat des volailles selon les types de vendeurs

Types de vendeurs	Espèces achetées	spèces achetées Quantité par Quantité par approvisionnement mois		Prix d'achat unitaire	Prix total
т	Poulet du village	333	2 664	1 600	4 262 400
I Pintade		158	1 264	2 600	3 286 400
Pachat□ tota	<u>-</u> il		-	-	7 548 800
	Poulet du village	215	1 720	1 600	2 752 000
II	Pintade	158	1 264	2 600	3 286 400
11	Canard	30	240	2 300	552 000
	Pigeon	128	1 024	370	378 880
Pachat total					6 969 280
	Poulet du village	258	2 064	1 600	3 302 400
	Pintade	115	920	2 600	2 392 000
III	Canard	16	128	2 300	294 400
	Pigeon	98	784	370	290 080
	Oie	7	56	28 800	1 612 800
Pachat total					7 891 680
	Poulet du village	350	2 800	1 600	4 480 000
	Pintade	217	1 736	2 600	4 513 600
IV	Canard	47	376	2 300	864 800
1 4	Pigeon	178	1 424	370	526 880
	Oie	9	72	28 800	2 073 600
	Dindon	10	80	37 500	3 000 000
Pachat total					15 458 880

<sup>□</sup> prix d'achat

Tableau XVII: Prix de vente des volailles selon les types de vendeurs

Types de vendeurs	Espèces vendues	Effectif par jour	Effectif par mois	Prix de vente unitaire	Prix total
	Poulet du village	80	2 400	2 150	5 160 000
1 -	Pintade	36	1 080	3 100	3 348 000
PVente □ tota	al				8 508 000
_	Poulet du village	52	1 560	2 150	3 354 000
II -	Pintade	40	1 200	3 100	3 720 000
11 -	Canard	6	180	3 400	612 000
	Pigeon	28	840	525	441 000
PVente total					8 127 000
·	Poulet du village	68	2 040	2 150	4 386 000
_	Pintade	30	900	3 100	2 790 000
III	Canard	4	12	3 400	40 800
_	Pigeon	25	750	525	393 750
	Oie	1	30	29 250	877 500
PVente total		-	-	-	8 855 250
	Poulet du village	89	2 670	2 150	5 740 500
	Pintade	57	1 710	3 100	5 301 000
IV -	Canard	8	240	3 400	816 000
1 V	Pigeon	40	1 200	525	630 000
_	Oie	2	60	29 250	1 755 000
	Dindon	2	60	40 000	2 400 000
PVente total		-	-	<del>-</del>	16 642 500
1 vente total					10 0 12 2 00

<sup>□</sup> prix de vente

## 4-1-4-3 Calcul de la marge brute et de l'excédent de chaque vendeur de volailles de basse-cour

Les vendeurs de type IV et de type II dégagent des marges brutes respectives de 1 183 620 F CFA et 1 157 720 F CFA élevées par rapport aux vendeurs de types I et III qui réalisent des marges brutes mensuelles respectives de 959 200 F CFA et 963 570 F CFA (tableau 18).

Quant aux excédents mensuels, les vendeurs de Type I et de type II ont respectivement des excédents mensuels de 508 680 F CFA et 688 960 F CFA supérieurs aux excédents mensuels des vendeurs de types III et de types IV qui sont respectivement de 355 930 F CFA et 496 700 F CFA (tableau XVIII).

Tableau XVIII : Marges brutes et excédents selon les types de vendeurs

Types de vendeurs	Prix de vente des volailles	Prix d'achat des volailles	Marges brutes	Charges directes	Excédents mensuels	Excédents unitaires
I	8 508 000	7 548 800	959 200	483 520	475 680	136,68
II	8 127 000	6 969 280	1 157 720	510 760	646 960	171,15
III	8 855 250	7 891 680	963 570	636 890	327 000	85,16
IV	16 642 500	15 458 880	1 183 620	799 420	384 200	64,68

Les excédents unitaires sont calculés en faisant le rapport entre l'excédent de chaque type de vendeur et le nombre moyen de volailles vendues par mois. Les vendeurs de types II et I réalisent des excédents par volaille vendue respectifs de 171,15 F CFA et 139,68 F CFA élevés par rapport aux vendeurs de types III et IV qui réalisent des excédents par volaille vendue respectifs de 85,16 F CFA et 64,68 F CFA par mois (tableau XVIII).

Tableau XIX : Analyse de variance des excédents unitaires des vendeurs

	Somme des carrés	ddl	Moyenne des carrés	F	Signification
Inter- groupes	65065,678	3	21688,559	278,630	0,000
Intra- groupes	1946,000	25	77,840		
Total	67011,678	28			

L'analyse de variance montre qu'il a une différence hautement significative (p = 0.00 < 0.05) entre les excédents unitaires des différents types de vendeurs (tableau XIX).

Tableau XX : Test de comparaison des excédents unitaires entre les types de vendeurs

Types de	N	So	Sous-ensemble pour alpha = 0.05				
vendeurs		1	2	3	4		
Type IV	8	64,68 (6,35)					
Type III	5		85,16 (7,28)				
Type I	3		136,68 (10,00)				
Type II	13				171,15 (10,21)		
Significatio n		1,000	1,000	1,000	1,000		

Les nombres entre parenthèses représentent les écarts types.

La comparaison des excédents unitaires par le test de Student-Newman-Keuls au seuil de 5 % montre que chaque excédent unitaire diffère d'un type de vendeur à un autre (tableau XX). Les vendeurs de type II tirent un excédent unitaire nettement supérieur à ceux des autres types de vendeurs.

#### 4-2 Discussion

Les résultats comme les caractéristiques sociales des vendeurs, les zones d'approvisionnement, la typologie des vendeurs, les marges brutes et excédents des vendeurs vont être discutés.

## 4-2-1 Caractéristiques sociales des vendeurs

L'étude révèle que les vendeurs de volailles de basse-cour de la ville de Niamey sont des personnes âgées dont la moyenne d'âge tourne autour de 44 ans. La forte proportion des personnes âgées expliquent aussi le niveau élevé des vendeurs non instruits (52%). Ces résultats corroborent avec ceux de TENO (2010) qui avait trouvé que les vendeurs de poulets du pays à Dakar (Sénégal) sont des personnes âgées dont l'âge moyen est de 47 ans avec une forte prédominance des non instruits. La majeure partie de ces vendeurs dans la ville de Niamey sont des Zarma, ressortissants de Loga. Ce résultat est similaire à celui trouvé par la FAO en 2004.

La vente de volailles de basse-cour dans la ville de Niamey est pratiquée seulement par les hommes. Cela peut s'expliquer par le fait que cette activité demande beaucoup de temps (au moins 13 heures par jour). Ceci est contraire à ce qui se passe dans le département du Mono au Bénin où CHRISOSTOME (2002) avait trouvé que la commercialisation des volailles rurales était pratiquée par plus 98% de femmes.

Pour la situation matrimoniale, tous les vendeurs de volailles enquêtés (100%) de la ville de Niamey sont des mariés. Cette proportion est légèrement

supérieure à celle trouvée par TENO à Dakar en 2010 où 88,2% des commerçants du poulet du pays sont des mariés.

A Niamey, tous les vendeurs de volailles de basse-cour (100%) affirment travailler pour leur propre compte. Cette proportion est différente à celle trouvée par TENO à Dakar en 2010 où seulement 88,2% des vendeurs affirment travailler pour leur propre compte. L'explication est que Les vendeurs de volailles à Niamey ne sont pas assistés dans leur activité, contrairement à Dakar où quelques vendeurs sont assistés dans leur commerce par la main d'œuvre salariale ou familiale (TENO, 2010).

## 4-2-2 Zones d'approvisionnement

Les vendeurs de volailles de basse-cour qui se trouvent sur les différents marchés de Niamey s'approvisionnent sur les marchés ruraux en fonction de l'offre de ceux-ci.

Cette étude a permis de constater que 40% des approvisionnements en volailles de basse-cour de la ville de Niamey proviennent de la zone de Torodi (située à 60 km environ du Burkina Faso). Ce constat peut s'expliquer par le fait que la zone de Torodi est ravitaillée par les volailles villageoises en provenance des marchés frontaliers burkinabés.

#### 4-2-3 Typologie des vendeurs

Toutes les espèces de volailles de basse-cour à savoir le poulet, la pintade, le canard, le pigeon, l'oie et le dindon sont vendues dans la ville de Niamey. Il faut noter que la forte proportion des vendeurs soit 44%, qui sont les vendeurs de type II, vendent quatre espèces de volailles à savoir le poulet du village, la pintade, le canard et le pigeon. Ce constat peut s'expliquer par l'écoulement rapide voire par la forte consommation de ces quatre espèces de volailles. A titre d'exemple selon le RGAC (2008) la consommation de poulet du village représente 79,4%; celle de la pintade 13,1%; celle du canard et du pigeon représente 7,5% des volailles consommées dans la ville de Niamey tandis que l'oie et le dindon ne sont pratiquement pas consommés.

## 4-2-4 Marges brutes et excédents des vendeurs

Cette étude a montré que les vendeurs de types IV et de types II réalisent des marges brutes mensuelles respectives de 1 183 620 F CFA et 1 157 720 F CFA supérieures à celles des vendeurs de type I et de type II qui sont respectivement de 959 200 F CFA et 963 570 F CFA. Malgré la marge brute mensuelle plus élevée des vendeurs de type IV, ces derniers s'en sortent avec un excédent mensuel de 384 200 F CFA inférieur à ceux des vendeurs de type I (475 680 F CFA) et de type II (646 960 F CFA). Cela est dû aux coûts des charges élevés supportés par les vendeurs de type IV. Cependant, il est à noter que la vente des volailles de basse-cour dans la ville de Niamey est une

activité rentable et surtout pour les vendeurs de types II qui gagnent un excédent mensuel moyen de 646 960 F CFA. Le test de Student-Newman-Keuls au seuil de 5% de comparaison des excédents unitaires des différents types de vendeurs confirme ce constat.

Avec un excédent de 171,15 F CFA par volaille vendue, les vendeurs de type II réalisent des différences de gain respectives de 34,47 F CFA, 85,99 F CFA et 106,47 F CFA par rapport aux vendeurs de types I, III et IV. Ceci explique aussi le nombre élevé des vendeurs de types II (44%) par rapport aux autres types de vendeurs.

Ces vendeurs de type II cèdent le poulet du village au prix moyen de 2 150 F CFA; la pintade au prix moyen de 3 100 F CFA; le canard et le pigeon aux prix moyens respectifs de 3 400 F CFA et 525 F CFA. Ce qui n'est pas le cas dans la zone de savane du Tchad où le poulet du village est vendu au prix moyen de 1 746 F CFA; la pintade au prix de 1 840 F CFA; le canard et le pigeon aux prix respectifs de 1 316 F CFA et 736 F CFA (Mopaté et *al*, 2009). La forte demande du poulet du village, de la pintade et du canard explique la hausse des prix de vente de ces derniers dans la ville de Niamey.

### Conclusion générale

L'objectif principal de cette étude était d'analyser la vente de volailles de basse-cour dans la ville de Niamey. Il en ressort que le commerce de volailles de basse-cour est constitué de quatre types de vendeurs : les vendeurs de deux espèces (poulet du village et pintade) ; les vendeurs de quatre espèces (poulet du village ; pintade ; canard et pigeon) ; les vendeurs de cinq espèces (poulet du village ; pintade ; canard ; pigeon et dindon) et les vendeurs de six espèces (poulet du village ; pintade ; canard ; pigeon ; dindon et oie).

Il ressort de l'analyse que les vendeurs sont pour la majorité des personnes âgées de l'ethnie Zarma et originaires de Loga. En outre, l'étude a permis de constater que l'essentiel des volailles de basse-cour vendues provient de la zone de Torodi. Cependant, on note quelques apports en provenance de Balé yara; de Kobadjé; de Youri; de Tera et de Hamdalaï. Les approvisionnements sont généralement hebdomadaires et le moyen de transport le plus utilisé pour assurer cet approvisionnement est le <<di>dix neuf places>>.

Par ailleurs, l'analyse de l'offre des volailles montre que les vendeurs de types IV écoulent le plus grand nombre de volailles soit en moyenne 5 940 par mois, contre les vendeurs de types I, II et III qui vendent en moyenne respectivement 3 480 volailles, 3 780 volailles et 3840 volailles par mois.

Enfin, l'analyse de la vente des volailles de basse-cour montre que ce commerce est très rentable et surtout pour les vendeurs de type II, c'est-à-dire les vendeurs de quatre espèces. Ils gagnent un excédent par volaille vendue de 171,15 F CFA, ce qui est supérieur à ceux des vendeurs de types I; III et IV, dont les excédents unitaires sont respectivement de 136,68 F CFA; 85,16

F CFA et 64,68 F CFA. Malgré la rentabilité de ce commerce, ce dernier est soumis à plusieurs distorsions : manque de professionnalisme des vendeurs ; difficultés de transport entraînant la mort des volailles ; stockage groupé des différentes espèces de volailles dans des cages de vente inappropriées et absence de structures de financement.

#### Recommandations

Dans le souci d'améliorer l'approvisionnement des volailles de basse-cour dans la ville de Niamey, quelques recommandations sont formulées à la fin de cette étude. Elles s'adressent aux commerçants, à l'Etat et aux chercheurs. Ainsi, nous suggérons:

- Aux commerçants de mettre en place une association de vendeurs de volailles de basse-cour afin de défendre leurs intérêts ;
- A l'Etat de construire des marchés modernes adaptés à la vente de volailles et de faire respecter aux transporteurs la réglementation en matière de transport en commun de personnes qui interdit le transport mixte personnes-animaux;
- Aux chercheurs d'étudier toute la filière de volailles de basse-cour afin d'analyser les différentes marges au niveau de la chaîne de commercialisation (producteurs-collecteurs-commerçants).

#### bibliographique

- 1- **ANONYME, 2003**: Aviculture en Afrique. 135 pages
- 2- **BOUKARI A.S., 2010** : Bilan des études des filières rurales au Niger (Analyses sommaires de 9 filières) 36 pages.
- 3- **CASTAING J., 1979**: Aviculture et petits élevages. 3<sup>ème</sup> édition Paris-France. 304 pages.
- 4- **IDI A., 1995**: Programme d'amélioration de la production de la pintade, INRAN/DRVZ 9 pages.
- 5- **KANE M., 1990**: Aperçu sur l'aviculture au Mali In: CTA Seminar proceedings on smallhoder rural poultry production. 9-13 Oct. Thessaloniki (Greece) page 149-157
- 6- **LE COZ-DOUIN J., 1992** : L'élevage de la pintade. Paris-France. 243 pages
- 7- MAPATE Y. et IDRISS A., 2001 : Etat de l'aviculture familiale au Tchad et perspectives de son développement *In* : Socio-économie et agrosylvo-pastoralisme au Sahel. 6-7 janvier .page 7-15
- **8- MOUSSA N., 1994** : L'élevage péri et intra urbain de la communauté urbaine de Niamey. Mémoire de fin d'étude pour l'obtention du diplôme d'ingénieur des techniques agricoles. 50 pages.
- **9- PAGOT J., BRES P. et LECLERCQ P., 1973**: Précis de petit élevage. Paris-France. 180 pages.
- **10- RGAC, 2008** : Analyse des résultats des enquêtes sur les marchés à bétail et le cheptel aviaire 99 pages.
- **11- SAUVEUR B. et CARVILLE H., 1990**: Le canard de Barbarie. Paris-France. 181 pages.

- **12-SMITH A. J., 1990**: Poultry: The tropical agriculturalist. London. 218 pages
- **13-TENO G., 2010** : Analyse du système de commercialisation du poulet du pays dans le département de Dakar (Sénégal). Mémoire de master II. 31 pages.

#### Webographie

- 1- CHRISOSTOME C., 2002: Méthodologie d'enquête socioéconomique de la production avicole rurale *In*: Rapport du 2<sup>ème</sup> atelier régional de projets d'aviculture villageoise en Afrique de l'Ouest. 24 au 27 Sept à Tenkodogo (Burkina Faso). page 36-44 [en ligne] accès internet: http://www.poultry.life.ku.dk/our\_sciences/~/media/migration% 20folder/upload/poultry/workshops/w9/rapport\_2i%C3%A8me\_atelier-2002.pdf.ashx (consulté le 30 juillet 2011 à 12 h 06)
- **2- DUTEURTRE G., KOUSSOU M. O. et LETEUIL H., 2000**: Une méthode d'analyse des filières .Synthèse de l'atelier du 10-14 Avril 2000. CIRAD, N'Djamena. 36 pages: [en ligne] accès internet :http://epe.cirad.fr/doc/dutkouslet2000.pdf (consulté le 08 juillet 2011 à 10 h 21).
- **3- FAO, 2004**: Production en aviculture familiale 126 pages: [en ligne] accès internet: ftp.fao.org/docrep/fao/008/y5114f/y5114fao.pdf (consulté le 05 juillet 2011 à 16 h 45)
- **4- FAO, 2005**: L'aviculture : Source de profit et de plaisir 39 pages : [en ligne] accès internet :ftp.fao.org/docrep/fao/008/y5114f/y5114f00.pdf (consulté le 05 Août 2011 à 16 h 34)
- **5- FAO, 2009**: Revue du secteur avicole (Niger) 54 pages [en ligne] accès internet : http://www.fao.org/docrep/012/ak770f/ak770f00.pdf (consulté le 11 Août 2011 à 11 h)
- **6- MOPATE Y. et AWA D.N., 2009**: Système avicole en zones de savane d'Afrique centrale : Performances zootechniques et importance socio-économique. 11 pages [en ligne] accès internet : http://hal.cirad.fr/docs/00/47/20/67/PDF/114\_mopaté-awa.pfd (consulté le 30 juillet 2011 à 9 h 10)

#### Annexe

Timexe	N° de fiche
Dai	te:/ / /
Questionnaire d'enquête pour les commerçants de volailles de basse co	
A- Identification du marché	
Nom du marché	
Commune/localité:	
Type de marché: \/	
1. Marché officiel, 2 – Marché informel, 3- Point de vente	
Nombre de vendeur de volailles:	
B- Identification de l'enquêté :	
Nom et Prénom: Ethnie: Origine :	
1 = homme; $2 = femme$ :	
Age :	
Niveau d'instruction :\/	
1 = non instruit, 2 = primaire, 3 = secondaire; 4 = supérieur; 5 = école co	oranique ; 6 =
alphabétisé en langue nationale	
C- Caractéristiques des vendeurs de volailles	
Type d'activité : \/	
1 = principal; 2 = secondaire (à préciser)	
Type de vente : \/	
1= vente en gros ; 2 = vente en détails ; 3 = vente en gros et en détails Statut dans l'activité : \/	
1 = travaille seul à son propre compte; 2 = travaille en associé; 3 = travail	le nour autrui
(êtes vous rémunéré ? si oui à combien :)	ic pour autrui
Comment êtes vous organisés sur le marché:\/	
1 = pas d'organisation; $2 = gestion par groupe$ ; $3 = association$ ; $4 = com$	ité de gestion ; 3
= syndicat	
D- Typologie des vendeurs	
Combien d'espèces de volailles de basse-cour vendez-vous ?	lui cont :
-	-
1 = poulet du village; 2 = pintade; 3 = canard; 4 = pigeon; 5 = dindon;	6 = oie
E- Transactions commerciales	
I- Pratiques d'achat et d'approvisionnement des volailles	
Quelle est la quantité moyenne de volailles par espèces que vous achetez ?	
poulet du village \/; pintade \/; canard \/; pigeon \	/ ;
dinde \/	
Quel le prix d'achat moyen par espèce : Un poulet du village ?	
r	

```
Une pintade ?.....
Un canard?.....
Un pigeon ?.....
Une dinde?.....
Où vous vous approvisionnez ?\..../
1= au niveau local (préciser la localité); 2 = à l'extérieur (préciser le pays)
Quelle est la fréquence de vos ravitaillements ? \..../
1 = quotidien; 2 = hebdomadaire (nombre de fois); 3 = mensuel (nombre de fois)
Par quels moyens effectuez-vous le transport de vos volailles?
1 = par Taxi; 2 = par camion; 3 = par dix neuf places; 4 = par moto
A combien vous revient le coût du transport par voyage?
Ouel est le nombre moven de mortalité au cours du convoi
Comment financez-vous votre activité?
1 = capital propre ; 2 = recours au crédit ;
En cas de recours au crédit, préciser les prêteurs.
   1 = amis; 2 = tontine; 3 = banque
II- Pratiques de la vente des volailles
Quel est le prix de vente moyen en fonction de l'espèce ?
poulet du village\...../; pintade \...../; canard \...../; pigeon \...../; dindon \...../; oie
Ouel est le nombre moyen de volailles vendues par jour et par espèce ?
poulet du village\...../; pintade \...../; canard \...../; pigeon \...../; dindon \...../; oie
Quel est le prix moyen de vente en détail et par espèce ?
poulet du village\...../; pintade \...../; canard \...../; pigeon \...../; dindon \...../; oie
\..../
Quel est le prix moyen de vente en gros et par espèce ?
poulet du village\...../; pintade \...../; canard \...../; pigeon \..../; dindon \...../; oie
\ /
  F- Autres dépenses liées à l'activité:
Frais de location de l'emplacement :\...../ 1= oui, 2= non,
si oui montant/mois:
Frais de gardiennage : 1= oui, 2= non,
si oui montant/mois:
Impôt/taxe de marché: 1= oui, 2= non, si oui
montant/ par mois/jour :
Dépenses journalières pour alimentation et abreuvement des oiseaux :......
Combien d'heures passez-vous en moyenne dans cette activité chaque jour ?\...../
```

Commentaire de l'enquêteur

#### ANALYSE DE L'APPROVISIONNEMENT DE LA VILLE DE NIAMEY (NIGER) EN VOLAILLES DE BASSE-COUR

#### **RESUME**

La présente étude a pour but d'analyser la vente de volailles de basse-cour dans la ville de Niamey (Niger). Pour atteindre cet objectif, une enquête a été réalisée auprès de 29 vendeurs de volailles de basse-cour dans 7 marchés de la ville.

De l'analyse des données, il ressort que les vendeurs de volailles de basse-cour dans la ville de Niamey sont pour la majorité des personnes âgées de l'ethnie Zarma et originaires du département de Loga. La zone de Torodi, à elle seule assure 40% des approvisionnements de la ville en volailles de basse-cour. En outre, cette étude révèle que ce sont les vendeurs de type II c'est-à-dire les vendeurs vendant quatre espèces à savoir le poulet du village, la pintade, le pigeon et le canard; qui sont les plus nombreux et ils gagnent à eux seuls un excédent mensuel moyen de 688 960 F CFA supérieur à ceux des vendeurs de types I, III et IV qui sont respectivement de 508 680 F CFA; 496 700 F CFA et 355 930 F CFA.

En général, la vente de volailles de basse-cour dans la ville de Niamey est une activité rentable mais il est à noter de nombreuses contraintes savoir: manque professionnalisme des vendeurs ; difficultés de transport entraînant la mort des volailles; stockage groupé des différentes espèces de volailles dans des cages de vente inappropriées et absence de structures de financement.

Mots clés : Vendeurs ; volailles de basse-

cour ; excédent ; Niamey

Auteur : Ali SEIDOU

Courriel: asmaiga05@yahoo.fr

Cel: (00227) 90 34 26 99

#### ANALYSIS OF THE SUPPLY OF THE CITY OF NIAMEY (NIGER) IN FARMYARD POULTRY

#### **ABSTRACT**

The present study was to investigate the sale of farmyard poultry in the city of Niamey (Niger). To achieve this goal, a survey was conducted from 29 sellers in farmyard poultry in 7 markets in the city.

Analysis of the data, it is clear that vendors in the city of Niamey farmyard poultry are for the majority of elderly ethnicity Zarma and originating in the Department of Loga. Torodi area provides it, 40% of the supply of the city in farmyard poultry. In addition, this study reveals that these are sellers of type II, i.e. the vendors selling four species of poultry: the village chicken, Guinea fowl, pigeon and duck, which are the most numerous. They earn an average monthly surplus of 688 960 F CFA, which is greater than those of types I, III and IV including the monthly surplus respective vendors are of 508 680 F CFA; 496 700 F CFA and 355 930 F CFA.

In General, the sale of farmyard poultry in the city of Niamey is profitable but note numerous constraints namely: lack of professionalism of sellers; difficulties of resulting transport the dead poultry; bundled storage of different species of poultry in inappropriate sale cages and absence of financing structures.

**<u>Keywords</u>**: sellers; farmyard poultry; surplus;

Niamey

**Author: Ali SEIDOU** 

E-mail: asmaiga05@yahoo.fr

Cel: (00227) 90 34 26 99